

En partenariat avec :



CONFÉRENCE

15 octobre 2015
11h30 à 13h, DKN-5172



Catherine Broué

Professeure de lettres à l'Université du Québec à Rimouski

PAR CE COLLIER... FORMES ET AVATARS DE LA PAROLE AMÉRINDIENNE DANS LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS COLONIAUX

Mentionnés en passant, résumés dans leurs grandes lignes ou rapportés avec soin dans les Relations jésuites depuis 1632, les discours prononcés par divers porte-parole amérindiens en Nouvelle-France ont fait l'objet, à partir des années 1680, d'une consignation plus systématique par l'administration française. Cette parole profondément ancrée dans la tradition orale n'est pas sortie indemne de sa mise en écriture. L'étude des documents administratifs envoyés de la Nouvelle-France à la Cour qui rapportent ou résument les démarches diplomatiques amérindiennes auprès des gouverneurs en fonction de 1670 à 1760 permet ainsi de mettre au jour de nombreuses facettes de l'éloquence amérindienne, de son expression comme de sa traduction, de sa transformation ou de sa récupération par l'écriture d'autrui. Au-delà de la diversité des pratiques de transcription de cette parole autochtone, pratiques qui varient selon le scripteur ou le contexte, ces textes constituent un hypergenre qui fait état d'une parole mitoyenne multiforme dont il s'agit d'esquisser les contours.

Université Laval
CÉLAT, Pavillon Charles-de-Koninck, salle 5172

Informations : Célia Forget, poste 3588, celia.forget@celat.ulaval.ca